INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

Haute-Vienne
département

Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité

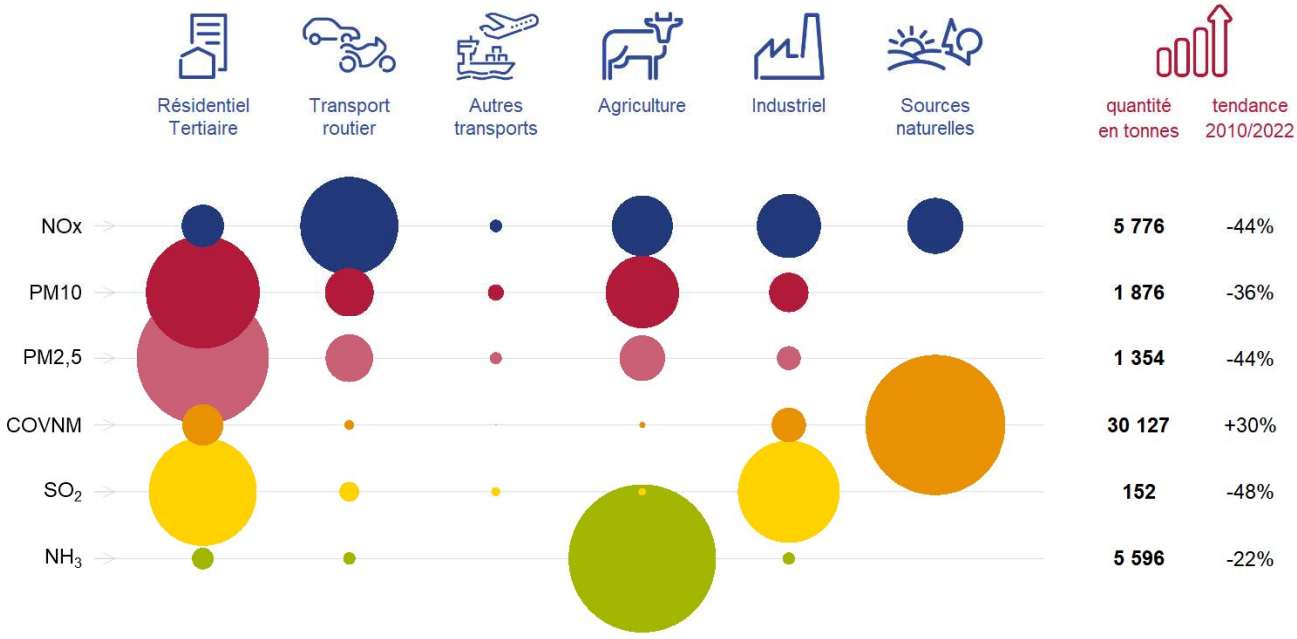

COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM_{10} : particules grossières
$PM_{2,5}$: particules fines NH_3 : ammoniac SO_2 : dioxyde de soufre

En **Haute-Vienne**, le transport routier représente la source la plus importante de **NO_X**, suivi des secteurs agricoles et industriels et des sources naturelles (prairies et forêts). Concernant les particules (**$PM_{2,5}$** et **PM_{10}**), la source principale d'émissions est le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire). L'agriculture est également une source importante via le travail des sols, en particulier pour les PM_{10}. Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Les émissions anthropiques sont liées aux activités industrielles (utilisation et production de solvants, colles, peintures etc.) ainsi qu'au chauffage au bois pour le secteur résidentiel/tertiaire. Le **SO_2** est émis de manière équivalente par les industries (combustion) et par le secteur résidentiel/tertiaire via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH_3** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

Contribution du département dans les émissions régionales (2022)

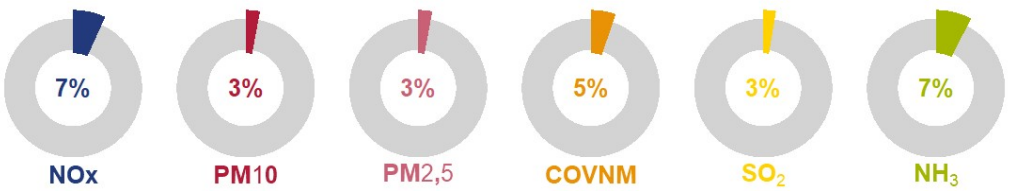

372 438 habitants
6 % de la région

5 548 km²
7 % de la région

Retrouvez les données sur notre site web
https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions

Écrivez-nous à **contact@atmo-na.org**
+ d'infos sur l'air sur **www.atmo-nouvelleaquitaine.org**

Fiche du 06/08/2025. Sources des données : inventaire des émissions 2022 Atmo Nouvelle-Aquitaine ICARE_v3.2.4_rev1 ; INSEE.